

📄 LE NOMBRE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NATIONAL DES REFUS AU DON D'ORGANES A DOUBLÉ DEPUIS LE 1ER JANVIER

synthèse de presse bioéthique

23 juin 2017 • Don d'organes



A l'occasion hier de la 17^e « Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs », l'Agence de Biomédecine a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation en faveur du don d'organes (cf. [Don d'organes : un plan national d'envergure passé sous silence](#)). Elle présente de nombreux témoignages de greffés et cherche à « faire prendre conscience que, depuis le 1^{er} janvier, tout le monde est un donneur potentiel à moins de s'y être opposé ». Manifester son opposition se fait par inscription sur le Registre National des Refus, ou bien, notamment, dans une lettre confiée à un proche (cf. [Don d'organes : la « faiblesse éthique » du consentement présumé](#)).

Sébastien, interrogé par RMC, s'est inscrit sur le registre des refus. Le père de famille ne voulait pas donner ses organes à un inconnu : « Je ne vois pas pourquoi on serait donneur par défaut. Ça va peut-être choquer, mais je ne veux pas donner un poumon à quelqu'un qui a fumé toute sa vie ».

Le nombre de français inscrits sur le Registre des Refus est passé de 90 000 en 2015 à 150 000 fin 2016. Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier de la modification de la loi concernant les conditions de prélèvements d'organes (cf. [Don d'organes : un changement qui fait polémique](#)), les inscriptions s'élèvent à 300 000 aujourd'hui. **En moins d'un an, le nombre de refus exprimés a doublé.**

Sources: BFMTV, P. Gril avec Benoît Ballet (22/06/2017)

© **Copyright** Gèneéthique - Chaque article présenté dans Gèneéthique est une synthèse d'articles parus dans la presse et dont les sources sont indiquées dans l'encadré. Les opinions exprimées ne sont pas toujours cautionnées par la rédaction .

📁 [DOSSIERS DE BIOÉTHIQUE](#)

